

Informations relatives à la protection des données

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Extrait de la Brochure d'Information Client

9 Informations relatives à la protection des données

Nous souhaitons, au moyen des informations ci-après, vous donner un aperçu de la manière dont nous traitons vos Données à caractère personnel ainsi que de vos droits conformément aux lois et réglementations relatives à la protection des données.

Les détails sur le point de savoir quelles données seront traitées et quelles seront les méthodes employées dans ce cadre dépendent fortement des services demandés ou convenus.

9.1 Qui est responsable du traitement des données et comment puis-je contacter cette personne?

Le Responsable du traitement (ci-après «**nous**» ou la «**Banque**») est:

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.
5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
Téléphone: +352 46 00 11-1
Fax: +352 46 32 70

Pour toute question ou demande concernant vos Données à caractère personnel, vous pouvez contacter soit:

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.
le représentant du Délégué à la Protection des Données
5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
Téléphone: +3520 46 00 11-1
E-mail: luxembourg.data-protection@credit-suisse.com

ou

CREDIT SUISSE SERVICES AG, LONDON BRANCH
le Délégué à la Protection des Données du Credit Suisse Group
(Credit Suisse Group Data Protection Officer)
Five Canada Square
Londres E14 5AQ
United Kingdom
Téléphone: +44 20 7888 8888
E-mail: data-protection@credit-suisse.com

9.2 Quelles sources et quelles données utilisons-nous?

En tant que responsable du traitement, nous traitons les **Données à caractère personnel** (également désignées les «**Données**»), telles que définies ci-après, que nous recueillons directement auprès de nos clients dans le cadre de notre relation d'affaires. Nous traitons également - dans la mesure où cela est nécessaire pour fournir nos services - les Données à caractère personnel que nous nous procurons auprès de sources accessibles au public (p. ex. registres de dettes, registres du commerce et des associations, presse, Internet) ou qui nous ont été légitimement transmises par d'autres sociétés du Credit Suisse Group ou d'autres tiers (p. ex. une agence de crédit).

Afin de faciliter, de rendre possible et/ou de poursuivre notre relation d'affaires, nous collectons et traitons les Données à caractère personnel relatives au Client et à toute autre personne impliquée dans la relation d'affaires, le cas échéant, comme le(s) représentant(s) habilité(s), le(s) détenteur(s) d'une procuration, les ayants droit économiques (si différents du Client), toute personne physique exerçant un contrôle sur une entité (le contrôle est généralement exercé par toute personne physique qui détient ultimement une participation de contrôle dans une entité, «**Personne détenant le contrôle**») et toute personne dans l'intérêt de laquelle le Client est titulaire d'un compte en qualité d'agent/mandataire, de personne nommée ou similaire (titulaire de compte aux fins de l'échange automatique de renseignements, «**Titulaire du compte EAR**»), chacun étant considéré comme une «**Personne concernée**».

Les **Données pertinentes** traitées par la Banque comprennent, sans toutefois s'y limiter, les informations personnelles relatives au Client/à la Personne concernée (p. ex. nom/dénomination sociale, adresse du domicile/de la résidence fiscale, siège social et autres coordonnées, date et lieu de naissance, nationalité(s)), les données d'identification (p. ex. les informations figurant sur la carte d'identité), le numéro d'identification fiscale (NIF), le numéro de compte, le numéro de client (CIF) et les données d'authentification (p. ex. les spécimen de signature).

Les Données pertinentes peuvent également comprendre les données relatives à un ordre reçu (p. ex. un ordre de paiement), les données obtenues dans le cadre de l'exécution de nos obligations contractuelles (p. ex. données de vente dans le cadre d'opérations de paiement), des informations concernant la situation financière du Client/des Personnes concernées (p. ex. les données relatives à la solvabilité, à la valeur des biens remis en garantie, à la notation, à l'origine des actifs), des données de marketing et de vente, des données figurant dans des documents (p. ex. un protocole de consultation) et d'autres données similaires aux catégories mentionnées, dont la Banque prend connaissance dans le cadre de la relation d'affaires avec le Client (les «**Données à caractère personnel**», les «**Données**»).

Le terme «**Traitement**» désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations, effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés, et appliquées à des Données ou à des ensembles de Données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

9.3 Quelles bases juridiques?

Nous traitons les Données à caractère personnel conformément aux dispositions du règlement général sur la protection des données («**RGPD**») de l'UE¹⁾, en nous fondant sur les bases juridiques suivantes:

¹⁾ Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 97/46/CE.

a) si le traitement des Données à caractère personnel est nécessaire à l'exécution du ou des contrat(s) conclu(s) avec le Client ou de mesures précontractuelles prises à la demande du Client:

Les Données sont traitées afin de fournir des services bancaires et financiers conformément aux **contrats conclus avec nos clients ou afin de prendre des mesures précontractuelles** en préparation de ceux-ci. Les finalités du traitement des Données dépendent principalement du produit concerné (p. ex. compte bancaire, crédit, titres, dépôts, référencement de clients), notamment pour l'évaluation des besoins, les prestations de conseil, la gestion des actifs et l'assistance, ainsi que pour l'exécution de transactions et la transmission d'ordres. Vous trouverez d'autres informations sur les finalités du traitement des Données dans les documents contractuels concernés et/ou dans les conditions générales.

b) si le traitement des Données à caractère personnel est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Banque est soumise:

En tant que banque, nous sommes soumis à différentes **obligations légales** et tenus de respecter la législation (p. ex. la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier; la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme; la loi du 18 décembre 2015 relative à l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale; les règlements CSSF et/ou d'autres lois ou réglementations en vigueur, telles que' modifiées ultérieurement le cas échéant). Le traitement peut avoir pour finalité l'évaluation de la qualité de crédit et de la solvabilité, les vérifications d'identité (know-your-customer), la détection et la prévention de la fraude et du blanchiment d'argent, le respect des exigences de la réglementation fiscale en matière de contrôle et d'obligations déclaratives, le reporting réglementaire. À ces fins, la Banque peut traiter les Données à caractère personnel concernant le Client ainsi que toute Personne concernée, le cas échéant.

c) si le traitement des Données à caractère personnel est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la Banque, en qualité de responsable du traitement, ou un tiers:

Nous traitons les Données à caractère personnel au-delà de l'exécution effective du contrat ou des obligations légales, aux fins des **intérêts légitimes** poursuivis par la Banque, les Succursales de la Banque ou un tiers.

Exemples:

- Amélioration des produits et services
- Evaluation des prétentions juridiques et défense en cas de litiges
- Garantie de la sécurité informatique et des opérations informatiques de la Banque
- Prévention et détection des fraudes
- Surveillance par vidéo pour protéger le droit qu'a le propriétaire de bâtiments de se prémunir des intrus, de réunir des preuves de hold-up ou de fraude, ou de prouver la disponibilité des services et des possibilités de dépôt, p. ex. aux guichets automatiques de banque

- Mesures visant la sécurité des bâtiments et des sites (p. ex. contrôles d'accès)
- Mesures visant la gestion des affaires et le développement de produits et de services
- Risque (y compris le risque de crédit), recouvrement de créances, gestion et reporting
- Conformité, contrôle interne et audit interne
- Création de statistiques
- Commercialisation de nos produits et services (dans la mesure où elle n'implique pas de profilage).

Chaque fois que nous avons l'intention de nous fonder sur des intérêts légitimes en tant que base juridique du traitement des Données à caractère personnel, nous prendrons en considération les droits et libertés du Client et de toute Personne concernée.

d) si la Personne concernée a consenti au traitement de ses Données à caractère personnel:

Si nous disposons du **consentement** aux fins du traitement des Données à caractère personnel relatives au Client ou à toute Personne concernée pour des finalités spécifiques (p. ex. la commercialisation de nos produits et/ou services impliquant un profilage), le traitement des Données correspondant repose sur le consentement de la personne concernée. Il est possible de retirer un consentement à tout moment. Cette règle s'applique également aux retraits de déclarations de consentement qui nous ont été fournies avant l'entrée en vigueur du RGPD, c'est-à-dire avant le 25 mai 2018. Le retrait du consentement n'affecte pas la légalité du traitement des Données antérieur à la date de ce retrait.

9.4 Qui reçoit les Données à caractère personnel?

Au sein de la banque, toutes les unités qui requièrent des Données à caractère personnel relatives au Client et à toute Personne concernée (le cas échéant) en vue de permettre à la Banque d'atteindre les finalités décrites à la section 3 auront accès auxdites Données. En ce qui concerne les Clients des Succursales de la Banque, celle-ci traite les Données à caractère personnel relatives au Client et aux Personnes concernées, et partage lesdites Données à caractère personnel avec les Succursales concernées par ces Données à caractère personnel, selon le principe du besoin d'en connaître. À cet égard, la Banque et la Succursale concernée agissent en tant que responsables conjoints du traitement et sont par conséquent soumises à l'accord liant relatif à la responsabilité conjointe du traitement. En ce qui concerne le traitement des Données par les Succursales de la Banque, veuillez-vous référer à l'**Annexe 6**, intitulée «**Informations supplémentaires en matière de protection des données relatives aux succursales de CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.**».

Les destinataires des données **en dehors de la Banque** et de ses Succursales sont ci-après désignés les «**Destinataires des données**».

En ce qui concerne le transfert de Données à caractère personnel aux Destinataires des données, il convient de noter que, en tant qu'établissement financier, nous sommes soumis à des obligations de confidentialité applicables à toutes les questions relatives au Client dont nous prenons connaissance

(secret professionnel conformément à la section intitulée «Protection des données et secret professionnel» de nos Conditions générales). Nous pouvons communiquer des Données à caractère personnel uniquement si des dispositions légales l'exigent ou l'autorisent ou en cas de consentement du Client (p. ex. pour traiter une transaction financière). Compte tenu de ces exigences, veuillez consulter la vue d'ensemble de tous les Destinataires des données hors de la Banque et des Succursales de la Banque présentée dans **l'Annexe 5, intitulée «Liste des Destinataires des données»**.

La Banque mettra en place des protections organisationnelles et techniques appropriées afin de protéger en toute occasion les Données à caractère personnel au titre desquelles elle agit en qualité de responsable du traitement.

9.5 Les données seront-elles transférées à un pays tiers?

La Banque peut transférer des Données à caractère personnel à des Destinataires de données situés **dans des pays tiers** (pays hors de l'Espace économique européen). Ces transferts ont lieu dans la mesure où:

- Un pays a été reconnu par la Commission européenne comme garantissant un niveau adéquat de protection des données (en particulier, la Suisse), ou
- Cela s'avère nécessaire à l'exécution d'un contrat entre le Client et la Banque ou à la mise en œuvre des mesures précontractuelles prises à votre demande (p. ex. dans le but d'exécuter vos ordres, tels que vos ordres de paiement et vos ordres de bourse), même si le pays de destination n'a pas été reconnu par la Commission européenne comme garantissant un niveau adéquat de protection des données, ou
- Vous avez accordé votre consentement exprès, même si le pays de destination n'a pas été reconnu par la Commission européenne comme garantissant un niveau adéquat de protection des données.

9.6 Utilisation de moyens de communication électroniques

La Banque peut utiliser tout moyen de communication, y compris électronique, comme l'e-mail, en vue de partager, divulguer et/ou transférer des Données à caractère personnel pour atteindre les finalités décrites aux termes de la section 3. Pour de plus amples détails concernant l'utilisation de moyens de communication électroniques, veuillez-vous référer à la section intitulée «Protection des données et secret professionnel» des Conditions générales.

9.7 Combien de temps mes données seront-elles conservées?

Nous traitons les Données à caractère personnel relatives au Client et à toute Personne concernée (le cas échéant) **aussi longtemps que cela est nécessaire aux fins décrites aux termes de la section 3**. Il convient de noter ici que notre relation d'affaires est de long terme, établie sur la base de périodes de plusieurs années.

- Satisfaire aux **obligations de conservation** conformément à la législation fiscale et commerciale ainsi qu'aux lois et réglementations applicables au secteur financier. Cela inclut

en particulier le Code de commerce luxembourgeois et la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle que modifiée. En règle générale, à cette fin, nous conservons les Données à caractère personnel relatives au Client et à toute Personne concernée (le cas échéant) pour une période maximale de 10 ans après la fin de la relation d'affaires.

- En tant que banque, nous pouvons être soumis à une **interdiction de destruction**²⁾ en vertu de laquelle nous pouvons être tenus de conserver les pièces justificatives pendant une période plus longue.

9.8 Quels sont mes droits en matière de confidentialité des données?

Chaque personne concernée est en droit d'**accéder**, de **rectifier**, de **supprimer**, de **restreindre le traitement**, de **s'opposer** et de faire valoir la **portabilité des données** dans la mesure toutefois où celle-ci est applicable. Il est également en droit d'**introduire une réclamation** auprès d'une autorité de contrôle compétente en matière de protection des données.³⁾

Toute personne concernée peut retirer à tout moment le consentement qui nous a été donné pour le traitement des Données à caractère personnel. Il vous est également possible de le faire pour les déclarations de consentement que vous avez données avant l'entrée en vigueur du RGPD, c'est-à-dire avant le 25 mai 2018. Vous êtes prié de noter qu'un tel retrait s'applique uniquement pour le futur. Il ne concerne pas les données déjà traitées antérieurement à ce retrait de consentement.

²⁾ Une «interdiction de destruction» est un processus auquel une organisation a recours pour conserver toute forme d'informations pertinentes en cas de litige, d'enquête ou autre procédure judiciaire en cours ou anticipée.

³⁾ Autorité compétente en matière de protection des données au Luxembourg: la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) (<https://cnpd.public.lu>).

Informations sur votre droit d'opposition

1. Droit de s'opposer au traitement des données à des fins de prospection

Dans certains cas, nous traitons vos Données à caractère personnel à des fins de prospection. Vous avez à tout moment le droit de vous opposer au traitement de vos Données à caractère personnel à de telles fins de prospection. Il en va de même pour le profilage, dans la mesure où il est en lien direct avec une telle prospection.

Si vous vous opposez au traitement de vos données à caractère personnel à des fins de prospection, nous ne les traiterons plus à cette fin.

2. Droit individuel d'opposition

Pour des raisons liées à votre situation particulière, vous êtes en droit de vous opposer, à tout moment, au traitement de vos Données à caractère personnel nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers. Cette disposition s'applique également au profilage.

Si vous formulez une opposition, nous ne traiterons plus dorénavant vos Données à caractère personnel à moins que nous ne puissions démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, vos droits et vos libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice. Veuillez noter que si vous agissez ainsi, nous pourrions ne pas être en mesure de vous fournir des services et/ou de poursuivre une relation d'affaires avec vous.

9.9 Suis-je obligé de fournir des Données à caractère personnel?

Dans le cadre de notre relation d'affaires, vous devez fournir toutes les Données à caractère personnel requises nous permettant d'accepter, d'établir et maintenir une relation d'affaires, et de satisfaire aux obligations contractuelles qui y sont liées, ainsi que les Données que nous sommes légalement tenus de recueillir. **Sans ces Données, nous ne sommes en principe pas en mesure d'exécuter un contrat conclu avec vous.**

Selon la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent en particulier, nous devons vous identifier sur la base de vos documents d'identification avant d'établir une relation d'affaires. Pour ce faire, il nous faut recueillir et enregistrer votre nom, vos date et lieu de naissance, votre nationalité, votre adresse et vos éléments d'identification. Pour qu'il nous soit possible de satisfaire à ces exigences légales, vous devez nous fournir les informations et les documents requis vous concernant, ainsi que les Personnes concernées, le cas échéant, conformément aux lois en vigueur en matière de blanchiment d'argent, et nous communiquer immédiatement tout changement survenant au cours de la relation d'affaires. Si vous ne nous transmettez pas les informations et les documents nécessaires, nous ne pouvons pas établir ou poursuivre la relation d'affaires que vous souhaitez.

9.10 Dans quelle mesure la prise de décision est-elle fondée sur un traitement automatisé?

Lorsque nous établissons et mettons en œuvre une relation d'affaires, nous ne recourons généralement pas à un traitement automatisé pour la prise de décision. Si nous devons appliquer cette procédure dans des cas particuliers, nous vous en informerons séparément dans la mesure où nous en avons l'obligation légale.

9.11 Pourquoi procéder à un profilage?

Nous traitons certaines de vos Données à caractère personnel **automatiquement dans le but d'évaluer certains aspects personnels** (profilage). Nous recourons au profilage par exemple dans les cas suivants:

- En vertu des prescriptions légales et réglementaires, nous sommes tenus de lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ou les infractions qui présentent un danger pour les actifs ou l'intégrité des marchés financiers. Les évaluations de Données (y compris pour les opérations de paiement) sont également effectuées dans ce but. Parallèlement, ces mesures ont aussi pour objectif de vous protéger.
- Nous utilisons des outils d'évaluation pour pouvoir vous informer et vous conseiller de manière spécifique à propos de produits. Ils permettent d'adapter la communication et le marketing en fonction des besoins (ceci incluant les études de marché et sondages d'opinion).
- Nous sommes susceptibles de recourir au scoring dans le cadre de l'évaluation de votre solvabilité. Cela nous permet de calculer la probabilité selon laquelle un Client remplira ses obligations de paiement conformément au contrat. Ce calcul peut être influencé notamment par la capacité de gain du Client, ses dépenses, ses engagements en cours, son activité professionnelle, son employeur, la durée de ses relations de travail, l'expérience tirée de la relation d'affaires jusqu'à présent, le remboursement contractuel de crédits antérieurs et des informations obtenues auprès d'organismes d'information sur les crédits par exemple. Le scoring se fonde sur un processus établi et reconnu sur les plans mathématique et statistique. Les scores définis nous aident à prendre des décisions dans le cadre de la distribution de produits et sont intégrés dans la gestion des risques courants.

9.12 Nous sommes susceptibles de vous demander des données biométriques

Les données biométriques sont classées dans la catégorie des Données à caractère personnel sensibles. Voilà pourquoi, pour accéder à certaines applications, vous serez prié séparément de donner votre consentement explicite à l'utilisation de votre Touch ID ou d'une autre identification biométrique, sous réserve d'exigences divergentes résultant de la transposition du RGPD dans la législation locale.

Extrait de la Brochure d'information client

Annexe 5

Liste des Destinataires des Données

1 Note préalable

Le présent document vise à fournir un aperçu détaillé de la divulgation des Données à caractère personnel relatives au Client et à toute Personne concernée (le cas échéant) à des **destinataires extérieurs à la Banque** (les «**Destinataires des Données**»). La présente Annexe fait partie intégrante des **Informations relatives à la protection des données** communiquées par la Banque et peut être mise à jour ponctuellement. En conséquence, vous serez informé de toutes les mises à jour de la présente Annexe 5.

2 Destinataires des données extérieurs à la banque

2.1 Au sein du Credit Suisse Group

Les Informations relatives à la protection des données fournies par la Banque comprennent certains détails concernant les finalités au titre desquelles la Banque peut être amenée à traiter des Données à caractère personnel relatives au Client et à toute Personne concernée (le cas échéant). À des fins identiques ou liées, dans le cadre de l'externalisation de certaines fonctions et afin de veiller à répondre efficacement aux besoins des Clients, la Banque pourra transmettre vos Données à caractère personnel aux entités suivantes du Credit Suisse Group, qui agissent en tant que prestataires de services pour la Banque:

2.1.1 Credit Suisse AG, Credit Suisse (Suisse) AG, Credit Suisse Services AG («CS CH»)

Certains processus opérationnels relatifs à la Banque sont exécutés sur la plate-forme informatique (IT) de CS CH en Suisse (la «**Plate-forme IT Suisse**»), où des données à caractère personnel sont traitées (p. ex., à des fins de stockage), dans la mesure requise dans le cadre de la prestation de services fournie par CS CH à la Banque, pour permettre à CS CH ou à la Banque de satisfaire aux exigences en matière de reporting réglementaire ainsi que dans le cadre de finalités opérationnelles, de gestion des risques (p. ex., gestion du risque de crédit), de surveillance interne, d'audit, de conformité (p. ex., lutte contre le blanchiment d'argent), de gestion des événements clients et/ou en lien avec des traitements informatiques au niveau du Credit Suisse Group. À ce titre, certaines personnes et/ou équipes dédiées de CS CH pourront accéder aux Données à caractère personnel à partir de la Plate-forme IT Suisse et traiter lesdites Données à caractère personnel selon le principe du besoin d'en connaître. En outre, aux fins susmentionnées, la Banque peut être tenue de fournir des Données à caractère personnel à CS CH par d'autres moyens que la Plate-forme IT Suisse. En outre, la Banque pourra être amenée à externaliser des procédures ou des tâches spécifiques auprès de CS CH (p. ex., en rapport avec les processus opérationnels, de conformité (p. ex., lutte contre le blanchiment d'argent), de gestion des risques (p. ex., gestion du risque de crédit), de surveillance interne, de reporting, d'audit et/ou de traitements informatiques), qui nécessitent que

certaines personnes ou équipes dédiées de CS CH disposent d'un accès «en lecture seule» au système informatique local ou au système de données clients de la Banque au Luxembourg, y compris un accès aux Données à caractère personnel sur la base du besoin d'en connaître.

En outre, l'infrastructure de messagerie électronique de la Banque est gérée par CS CH. C'est pourquoi certaines Données à caractère personnel pourront être vues par les collaborateurs de CS CH dans le cadre de ses opérations de maintenance.

Le stockage des courriers électroniques reçus et envoyés par la Banque, (p. ex., ceux reçus des clients ou qui leurs sont adressés et les e-mails adressés aux Destinataires des Données), sera, pour une période n'excédant pas la durée de conservation maximum réglementaire des correspondances d'affaires, effectué en Suisse par CS CH selon une procédure automatisée connue sous le nom de «journalisation des communications». Celle-ci consiste en un stockage de copies inaltérables des courriers électroniques dans un «référentiel des journalisations» interne strictement confidentiel.

Les scénarios susmentionnés de partage des Données entre la Banque et CS CH s'appliquent également dans le cadre des **Relations de Client avec une Succursale** (telles que définies dans l'**Annexe 6 «Informations supplémentaires en matière de protection des données relatives aux succursales de CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.»** séparée), auxquels cas CS CH est susceptible de fournir des services aux succursales de la Banque indirectement, i.e. via la Banque. Néanmoins, les **Succursales de la Banque** (telles que définies dans l'**Annexe 6**) peuvent décider, aux fins susmentionnées, de partager des Données à caractère personnel directement avec CS CH (en particulier, dans le cadre de l'externalisation de certaines tâches directement auprès de CS CH).

2.1.2 Credit Suisse (Poland) Sp. z o.o.

Les services de CS Poland peuvent être utilisés si certaines tâches sont externalisées par CS CH auprès de Credit Suisse (Poland) Sp. z o.o. ou de toute autre société du Credit Suisse en Pologne le cas échéant, («**CS Poland**»), auquel cas CS CH peut être amené à divulguer des Données à caractère personnel à CS Poland. Le cas échéant, ces Données à caractère personnel pourront être traitées par CS Poland.

En outre, la Banque pourra être amenée à externaliser directement des procédures ou des tâches spécifiques auprès de CS Poland (p. ex., en rapport avec des processus opérationnels, de conformité (p. ex., lutte contre le blanchiment d'argent), de gestion des risques (p. ex., gestion du risque de crédit), de surveillance interne, de reporting, d'audit et/ou de traitement(s) informatique(s)), qui nécessitent que certaines personnes et/ou équipes dédiées de CS Poland disposent d'un accès «en lecture seule» au système informatique local ou au système de données clients de la Banque au Luxembourg, y compris un accès aux Données à caractère personnel selon le principe du besoin d'en connaître.

Les scénarios de partage des données susmentionnés entre la Banque et CS Poland s'appliquent également dans le cadre des Relations de Client avec une Succursale, auxquels cas CS

Poland fournit des services aux Succursales indirectement, via la Banque et/ou CS CH. Néanmoins, les Succursales de CS Luxembourg peuvent décider, aux fins susmentionnées, de partager directement les Données à caractère personnel avec CS Poland (en particulier, dans le cadre de l'externalisation de certaines tâches directement auprès de CS Poland).

2.2 Destinataires externes (Destinataires des Données extérieurs au Credit Suisse Group)

2.2.1 Dans le cadre d'opérations de paiement ou d'autres transactions réalisées pour votre compte, ou lorsque la Banque agit en qualité de teneur de compte/dépositaire et/ou de courtier/intermédiaire concernant des instruments financiers, la Banque peut être tenue de transférer des Données à caractère personnel relatives au Client et à toute Personne concernée (le cas échéant) à **d'autres établissements financiers ou institutions similaires et/ou aux autorités**, au Luxembourg, dans les pays où les Succursales de la Banque sont établies, ou à l'étranger. Selon la transaction/le service concerné, les Destinataires des Données peuvent inclure d'autres entités du Credit Suisse Group, d'autres banques (p. ex., les banques correspondantes), les opérateurs de systèmes de paiement, les sous-dépositaires/conservateurs et leurs prestataires de services ou leurs unités de traitement, des émetteurs et leurs prestataires de services, des bourses (de valeurs), des unités de traitement, des dépositaires centraux de titres, des chambres de compensation, des courtiers/intermédiaires et la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication («**SWIFT**»). De telles divulgations sont susceptibles d'être requises auprès de tiers envers qui la Banque ou toute Succursale de CS Luxembourg a une obligation de notification (p. ex. les référentiels, les autorités ou les bourses (de valeurs)), conformément au droit applicable (p. ex., European Market Infrastructure Regulation (EMIR), Markets in Financial Instruments Regulation (MiFID)), afin de créer des sous-comptes distincts pour votre compte auprès d'un sous-conservateur (conformément à la législation en vigueur le cas échéant) ou d'obtenir des licences/agréments fiscaux et/ou d'investisseurs ou justificatifs du même ordre. Même pour les transactions au sein du Luxembourg ou de pays dans lesquels les Succursales de la Banque sont établies, certaines Données à caractère personnel sont susceptibles de devoir être divulguées dans d'autres pays (p. ex., si une opération de paiement nécessite l'usage de SWIFT). Les Destinataires des Données susmentionnés peuvent être tenus de divulguer à leur tour des Données à caractère personnel aux autorités ou à des tiers en vertu des lois et règlements en vigueur, par exemple dans le cas de la lutte contre le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme.

2.2.2 Nous pouvons également être amenés à transmettre les Données à caractère personnel aux **registres d'informations** (p. ex., registres de dettes) et/ou à des prestataires tiers dans le but d'évaluer la qualité de crédit, le risque de crédit et la solvabilité (en particulier, dans les affaires de crédit) et/ou à des fins de reporting réglementaire.

2.2.3 Dans certaines circonstances, la Banque peut être tenue de divulguer des Données à caractère personnel à des **entités et institutions publiques** au Luxembourg, dans les pays où les Succursales de la Banque sont établies, ou à l'étranger (p. ex. autorités de surveillance du secteur financier

et/ou bancaire et autorités fiscales, autorités de poursuite pénale) en vertu d'une obligation légale de la Banque.

En vertu de la loi du 18 décembre 2015 concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale dans sa version modifiée, nous sommes tenus de divulguer certaines Données à caractère personnel relatives au Client, à tout **titulaire de compte EAR** ou à toute **personne détenant le contrôle**, le cas échéant, à l'administration fiscale du Luxembourg (l'«**AFL**») dans le cadre de l'échange automatique de renseignements (l'«**EAR**»). Il s'agit d'une déclaration annuelle et l'AFL transfèrera ensuite les Données à caractère personnel concernées aux autorités fiscales compétentes de toute juridiction soumise à déclaration, où se trouve la résidence fiscale de la personne concernée. En outre, dans le cadre de l'EAR, la Banque sera considérée comme responsable du traitement au sens des dispositions réglementaires applicables en matière de protection des données. Les Données à caractère personnel que la Banque est tenue de divulguer à l'AFL comprennent: les nom(s), adresse(s), pays de résidence fiscale, numéro(s) d'identification fiscale (NIF), date(s) et lieu(x) de naissance, numéro(s) des comptes, nom de la Banque, solde(s) ou valeur(s) du/des compte(s) à la fin de l'année civile concernée ou de toute autre période sous revue appropriée si le(s) compte(s) a/ont été clôturé(s) en cours d'année, dans le cas (a) d'un/de compte(s) titres (custodial account), le montant total des intérêts bruts, dividendes et autres revenus générés par les actifs détenus sur le(s) compte(s), le total des produits bruts des ventes ou remboursements et, dans le cas (b) d'un/de compte(s) de dépôt(s) (depository account), le total des intérêts bruts payés ou crédités au Client et/ou à la Personne concernée, le cas échéant. La non-communication par le client à la Banque des Données à caractère personnel demandées par la Banque aux fins de l'EAR peut déclencher un signalement dans plusieurs juridictions.

Par ailleurs, la Banque est soumise à différentes lois et conventions relatives à la fiscalité américaine, telles que le Foreign Account Tax Compliance Act («**FATCA**») et le régime d'intermédiaire agréé («**QI**»), exigeant que la Banque fournisse certaines informations relatives à un **Client US** (tel que défini par les lois applicables) à l'Internal Revenue Service américain (l'«**IRS**») sur une base annuelle («**Déclaration fiscale US**»). Dans le cadre du régime QI, la déclaration se rapporte aux Clients US détenteurs de titres US. En vertu de FATCA, la déclaration se rapporte à tous actifs bancaires/comptes financiers détenus par des Clients US. En vertu de FATCA, l'obligation de Déclaration fiscale US existe envers l'AFL, qui transmet les informations à l'IRS. Dans le cadre du régime QI, concernant les titres US, la Déclaration fiscale US est effectuée auprès de CS CH qui, à son tour, transmet les informations au sous-conservateur US, qui transmet lui-même ensuite les informations à l'IRS. Aux fins de Déclaration fiscale US, la Banque est tenue de communiquer le nom et l'adresse du Client/de toute personne détenant le contrôle, une copie de tout formulaire W-9 de «Demande de numéro d'identification fiscale et de certification» de l'IRS, le NIF, les actifs, les revenus et produits bruts, ainsi que toute autre information pouvant être requise à tout moment pour satisfaire aux obligations de Déclaration fiscale US auxquelles la Banque est soumise.

2.2.4 Nous pouvons être amenés à faire appel à un/des prestataire(s) de services externe(s) («**Prestataires de services**

tiers»), établi(s) au Luxembourg ou dans les pays dans lesquels les Succursales de CS Luxembourg sont implantées, aux fins de **gestion du cycle de vie des documents**, y compris pour l'archivage et la destruction de ceux-ci.

Nous pouvons être amenés à partager des Données à caractère personnel limitées avec des Prestataires de services tiers, établis au Luxembourg ou dans les pays dans lesquels les Succursales de CS Luxembourg sont implantées, qui nous assistent dans l'émission, la gestion et l'envoi des **factures client**, ou à qui nous avons confié la production et la préparation de la **déclaration fiscale annuelle des clients**, respectivement.

Lesdits Prestataires de services tiers sont sélectionnés par nos soins avec diligence et sont soumis à des obligations de confidentialité.

2.2.5 La Banque pourra être amenée à divulguer des Données à caractère personnel aux **tiers** suivants au Luxembourg, dans les pays dans lesquels les Succursales de CS Luxembourg sont établies, ou à l'étranger:

- Conseillers juridiques, en particulier, dans le cadre de procédures juridiques (y c. les réclamations aux autorités) en cours ou raisonnablement prévisibles, le cas échéant, à l'encontre de la Banque ou initiées par la Banque.
- Notaires, en particulier, concernant les transactions de crédit hypothécaires et les cas de succession.
- Autres conseillers professionnels et organes de contrôle externes.

Tous sont soumis à des obligations de confidentialité et/ou au secret professionnel.

3 Autres destinataires des Données à caractère personnel

Les autres destinataires des Données à caractère personnel peuvent être tous les destinataires des Données à l'égard desquels vous nous avez déliés du secret professionnel par le biais d'**une déclaration de consentement séparée**.

Extrait de la Brochure d'information client

Annexe 6

Informations supplémentaires en matière de protection des données relatives aux Succursales de CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Préambule

Les Informations relatives à la protection des données émises par la Banque (ci-après l'«**Entité CS de Tenue de Compte**»), y compris l'Annexe 5 («**Liste des Destinataires des Données**»), les «**Informations relatives à la protection des données**») s'appliquent en conséquence, sous réserve de la prise en compte des adaptations définies ci-après, aux opérations de traitement des Données à caractère personnel relatives au Client et aux autres Personnes concernées, le cas échéant, effectuées dans le cadre d'une relation d'affaires établie entre le Client et une Succursale de la Banque («**Relations de Client avec une Succursale**»), soit:

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Succursale en France
86 Boulevard Haussmann
CS 40047
75008 Paris
France
Téléphone: +33 (0)1 70 39 00 00
Fax: +33 (0)1 70 39 04 30
(ci-après la «**Succursale en France**»),

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Nederlandse Vestiging
1071 DC, Amsterdam
The Netherlands
Téléphone: +31 (0) 20 606 8000
Fax: +31 (0) 20 606 8001
(ci-après la «**Succursale aux Pays-Bas**»),

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Sucursal em Portugal
Avenida da Liberdade, n.º 180-A, 8.º andar
1250-146 Lisbonne
Portugal
Téléphone: +351 21 310 92 10
Fax: +351 21 310 92 11
(ci-après la «**Succursale au Portugal**»),

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Ireland Branch
Kilmore House, Park Lane, Spencer Dock
Dublin 1
Republic of Ireland
Téléphone: +353 1 523 5913
(ci-après la «**Succursale en Irlande**»),

ci-après collectivement désignées les «**Succursales de la Banque**».

Les variantes résultant des présentes sont les suivantes:

1. Dans le cadre de Relations de Client avec une Succursale, sur la base du modèle de fourniture de services établi, conformément auquel les services sont fournis conjointement par la Succursale concernée, en charge de la gestion de la relation dans son ensemble, et par la Banque responsable, en particulier, de la tenue et de la gestion des comptes de Clients, **la Succursale concernée et la Banque** agissent en qualité de **responsables conjoints du traitement** à l'égard des Données à caractère personnel du Client ou de toute Personne concernée (le cas échéant) traitées dans le cadre de ladite Relation de Client avec une Succursale.
2. La présente Annexe 6 fait **partie intégrante** des Informations relatives à la protection des données.
3. Toute référence à des obligations «**légales**» ou «**réglementaires**» figurant dans les Informations relatives à la protection des données et dans l'Annexe 5 sera considérée comme incluant toutes les obligations légales et/ou réglementaires auxquelles la Succursale concernée est soumise en vertu des lois ou réglementations en vigueur dans la juridiction concernée.
4. Les Succursales transféreront, divulgueront ou partageront des Données à caractère personnel relatives aux Relations de Client avec une Succursale à/avec La Banque, selon le principe du besoin d'en connaître. Pour plus d'informations concernant les **Destinataires des données** en dehors de la Banque et des Succursales, veuillez consulter l'Annexe 5 («**Liste des Destinataires des données**»).
5. Les Données à caractère personnel seront traitées par la Succursale de la Banque concernée, tant que cela s'avère nécessaire eu égard aux finalités décrites dans la section 3 des Informations relatives à la Protection des données. Indépendamment des obligations de conservation auxquelles la Banque est soumise, telles que décrites dans la section 7 des Informations relatives à la Protection des données, les Succursales de la Banque peuvent être soumises aux **obligations de conservation** des Données applicables dans **les juridictions concernées**, et les Succursales de CS Luxembourg doivent se conformer aux obligations de conservation conformément au **droit civil, commercial et fiscal local** ainsi qu'aux **lois et réglementations du secteur financier**:
 - Pour la **Succursale en France**: Conformément aux dispositions correspondantes du Code civil et du Code de commerce français, en règle générale, la Succursale en France conserve les Données à caractère personnel relatives au Client et aux Personnes concernées pour une période maximale de 10 ans après la fin de la relation d'affaires. Cependant, dans certaines circonstances définies, conformément aux dispositions spécifiques du Code civil français, en cas de report du point de départ de la prescription, de suspension ou d'interruption de celle-ci, un délai maximal de 20 ans s'applique courant à compter de la date de naissance du droit concerné.

- Pour la **Succursale au Portugal**: La législation commerciale et fiscale du Portugal en général définit l'obligation de conserver des pièces justificatives à des fins de comptabilité, d'administration et de gestion fiscale pendant une période de 10 ans. Sont concernées les Données à caractère personnel du Client et des Personnes concernées à compter de la fin de la relation d'affaires. Dans certains cas, d'autres périodes de conservation minimale et maximale peuvent s'appliquer.
 - Pour la **Succursale aux Pays-Bas**: Conformément au Code civil néerlandais et au State Taxes Act, en général, la Succursale aux Pays-Bas conserve les Données à caractère personnel du Client et des Personnes concernées pour une période maximale de sept ans après la fin de la relation d'affaires, ou à partir du moment où le contrat sous-jacent est devenu caduc. Différentes périodes de conservation minimale et maximale peuvent s'appliquer, selon le cas.
 - Pour la **Succursale en Irlande**: L'obligation de conserver des pièces justificatives court sur une période minimale de cinq ans après la date à laquelle la Succursale en Irlande cesse de fournir des services au Client ou à compter de la date de la dernière transaction avec le Client (le cas échéant), la date retenue étant la plus récente. Différentes obligations légales en vertu desquelles la Succursale en Irlande est tenue de conserver des pièces justificatives pendant une période plus longue peuvent s'appliquer.
6. Aux fins de l'exercice des **droits des personnes concernées** exposés dans la section 8 des Informations relatives à la Protection des données, vous pouvez prendre contact avec les interlocuteurs mentionnés dans les Informations relatives à la Protection des données. En outre, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'**Autorité de protection des données compétente**:
- Au **Portugal**, la *Comissão Nacional de Protecção de Dados (CNPd)*, <https://www.cnpd.pt>
 - En **France**, la *Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)*, <https://www.cnil.fr>
 - Aux **Pays-Bas**, l'*Autoriteit Persoonsgegevens*, <https://www.autoriteitpersoonsgegevens.nl>
 - En **Irlande**, le *Data Protection Commissioner*, <https://www.dataprotection.ie>.

Une **interdiction de destruction** susceptible d'entraîner une obligation de conserver des pièces justificatives pendant une période plus longue, comme expliqué dans la section 7 des Informations relatives à la Protection des données, peut également s'appliquer à **la Succursale concernée** dans le cadre de Relations de Client avec une Succursale.

Informations importantes

Le présent document a été élaboré par CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A. (ci-après «Credit Suisse») avec le plus grand soin et exclusivement à des fins d'information. Le présent document et les informations qu'il contient sont réservés au seul usage de son destinataire. Ce document ne constitue ou ne contient ni une offre ni une incitation en vue de la conclusion de quelque transaction financière que ce soit.

Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer le présent document ou des copies de celui-ci aux États-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S du US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). Toute reproduction intégrale ou partielle du présent document est subordonnée à l'autorisation écrite du Credit Suisse.

Copyright © CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A. Tous droits réservés.



CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Siège social: 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 11756

Contact:

Adresse postale: P.O. Box 40, L-2010 Luxembourg

Téléphone: +352 46 00 11-1

Fax: +352 46 32 70

Version: avril 2018

www.credit-suisse.com